

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 6-7

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 7483 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : capitaine Alain Freise
Allée du Rionzi 46 – 1028 Préverenges – Tél. (+ 41) 079 817 39 23 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

Le projet SYNERSEC ou l'intelligence au service du contribuable



■ Col Denis Froidevaux¹

La réforme du paysage sécuritaire

Le paysage sécuritaire helvétique² est confronté aujourd'hui à trois nouveaux paramètres.

L'ampleur et la complexité des événements³ impose de plus en plus fréquemment l'engagement combiné de différentes organisations. Il en découle un

besoin croissant de compatibilité sur les plans de la doctrine d'engagement et des moyens techniques utilisés par les différents acteurs.

La violence ne connaît plus de frontières. L'engagement des moyens de sécurité à l'intérieur des limites politiques⁴ engendre des problèmes de gestion insolubles. Un réexamen des secteurs de compétences et une meilleure coordination dans l'engagement des moyens s'avère inéluctable.

Les ressources exsangues de nos finances publiques ne permettent plus de financer l'ensemble de la sécurité intérieure et extérieure. L'exploitation systématique du potentiel d'économies disponible dans ces domaines s'avère incontournable.

La réorganisation du paysage sécuritaire représente une dé-

marche consensuelle et exploratoire destinée à adapter aux nouveaux paramètres l'organisation et la conduite de la sécurité ainsi que les moyens disponibles. Elle doit permettre de positionner les différents acteurs de manière pertinente tout en optimisant les sphères de compétences. Finalement, ce projet doit dégager un potentiel d'économies substantiel sans toucher à l'efficacité de l'appareil.

Le centre de formation du Chablais

La création de la sécurité militaire, dans le cadre de la réforme «Armée XXI», a généré le besoin d'un centre de formation spécialisé dans le domaine des tâches policières propres à l'armée. Cette infrastructure devrait couvrir les besoins pédagogiques de trois types de formations professionnelles.⁵

¹ Président de la SVO.

² Police, armée, service du feu, protection civile, ambulances, sociétés de sécurité privées, etc.

³ Accidents, catastrophes naturelles ou industrielles, manifestations, etc.

⁴ Commune, Canton, Confédération, etc.

⁵ Ces formations sont équipées de l'uniforme olive.



La Police militaire territoriale assure les tâches de police usuelles dans le cadre de l'armée ainsi que dans les engagements à l'étranger. Elle est formée, déjà aujourd'hui, selon les programmes d'instruction des polices cantonales.

La Police militaire mobile est spécialisée dans la protection des infrastructures et des personnes en Suisse et à l'étranger. Ces professionnels bénéficient d'une formation poussée dans le domaine de la sécurité. Les services spéciaux de la police militaire gèrent le problème du contre-espionnage à l'intérieur de l'armée. Ce type d'activité nécessite, lui-aussi, des infrastructures d'instruction spécialisées.

L'ancienne place d'armes de Saint-Maurice-Lavey a donc été transformée en centre de formation du Chablais. Il s'agit de profiter de la dernière tranche des travaux d'assainissement, prévus de longue date, pour transformer cette place d'infanterie en un centre de formation sécuritaire moderne. Celui-ci devra offrir les infrastructures pédagogiques nécessaires à l'enseignement de domaines tels que l'intervention policière, la police de proximité, la psychologie policière et l'éthique professionnelle.

Le site de Saint-Maurice offre des possibilités de formation uniques en Suisse. En effet, dans un diamètre d'une dizaine de kilomètres, on trouve la plaine du Chablais et ses infrastruc-

tures urbaines, le campus de Savatan et le site de Dailly avec ses possibilités d'instruction en montagne.

Le projet SYNERSEC

Les Cantons ont développé conjointement un concept de réforme de la formation policière helvétique. Celui-ci postule le remplacement des six écoles de polices cantonales ou communales de Suisse romande par un centre unique de formation régional.

Ne trouvant pas d'infrastructure correspondant aux besoins d'un tel centre, la Police cantonale vaudoise s'est approchée des Forces terrestres afin d'analyser les possibilités de collaboration. Une initiative qui s'inscrit dans la continuité des expériences positives réalisées lors de la conférence du G8.

Le commandant des Forces terrestres a proposé aux polices romandes, qui le désireraient, de partager les infrastructures du centre de formation du Chablais. En effet, les besoins romands en matière de formation policière civile et militaire ne justifient pas la construction de deux infrastructures. D'autre part, le centre de formation du Chablais offre encore des locaux disponibles, déjà financés par le citoyen.

Un projet SYNERSEC⁶ a donc été initié dans le but d'exploiter toutes les synergies possibles entre les partenaires con-

cernés et ainsi d'optimiser les coûts d'investissement et d'exploitation de la formation policière civile et militaire.

Une convention de collaboration entre les Forces terrestres et la Police cantonale vaudoise a ainsi été signée. Elle repose sur l'échange de prestations une possibilité méconnue mais offerte par les textes en vigueur.

Cette initiative a ainsi permis de lancer, le 1^{er} mars, l'Académie de police du Chablais qui regroupe, dans sa première version, les polices vaudoises⁷ et valaisannes.

Les avantages de la démarche

Le projet SYNERSEC offre à tous les partenaires concernés des avantages substantiels.

Avantages pour les polices :

- une infrastructure immédiatement disponible;
- concrétisation immédiate du nouveau concept de formation des policiers suisses;
- limitation des coûts d'exploitation et d'investissement.

Avantages pour l'armée :

- exploitation des infrastructures rentabilisée;
- acquisition d'un savoir-faire police pour la formation de la Sécurité militaire
- intégration de l'expérience policière dans la construction du centre de formation.

⁶ Synergies dans le domaine sécuritaire.

⁷ A l'exception de quelques communes.

Avantages pour le citoyen contribuable :

- diminution substantielle des coûts de la formation policière ;
- Le contribuable ne doit pas repayer sur le plan cantonal des infrastructures déjà financées par l'impôt fédéral.

La peur du changement

L'ampleur du changement auquel est confronté le paysage sécuritaire helvétique est considérable. Les peurs qu'une telle mutation génère sont évidemment proportionnelles.

Il en découle un lot de résistances compréhensibles et nor-

males dans ce genre de situation. Des slogans plus émotionnels que raisonnables se déversent dans les médias⁸, pour ne pas dire des fantasmes liés à des événements vieux de plus de soixante-dix ans, des conflits de personnes et d'intérêts régionaux rythment les débats.

Cette agitation tente d'accréter l'impression que le changement n'est pas inéluctable et que de prétendues solutions miracles existeraient quelque part.

Cette situation humainement usuelle ne doit pas semer le trouble dans les esprits. Partie intégrante de la conduite du changement, elle représente une source d'impulsions, peut-être

un peu désordonnées, mais indispensables à l'éclosion des concepts définitifs. Le temps des solutions simples à des problèmes complexes est en effet révolu. L'avenir appartiendra à qui trouvera des compromis intelligents et globaux susceptibles de gagner l'adhésion de la majorité des partenaires, le tout à des coûts les plus faibles possibles.

Le projet SYNERSEC dérange par ses aspects originaux et inédits ainsi que par son rythme soutenu. Il représente cependant une chance incontournable pour l'avenir du service public et pour la sécurité, bien collectif dont la valeur est inestimable.

D. F.

⁸ Militarisation de la police, centralisation de la sécurité au niveau fédéral, ingérence dans la souveraineté cantonale, etc

ACTIVITÉS CANTONALES

Samedi 24 septembre 2005 :

**Bal des officiers de la SVO
au château de Chillon**



AGENDA

SSO-SVO

Juin-juillet 2005



Groupement de Lausanne

- **Vendredi et samedi 27 + 28 mai**, tir en campagne, stand de Vernand
- **Samedi 4 juin, 9h00-11h30**, tir militaire, stand de Vernand
- **Samedi 18 juin, 9h00-11h30**, tir militaire, stand de Vernand
- **Mercredi 22 juin, 19h00**, BAP de Lausanne, conférence «SUMA» du lt col EMG L. Monnerat
- **Samedi et dimanche 25 + 26 juin**, tir fédéral, Frauenfeld
- **Novembre-décembre**, conférence d'automne
- **Mardi 24 janvier 2006**, Indépendance vaudoise, Lausanne

Renseignements auprès du président du Groupement de Lausanne: major EMG Christophe Buache, 079 607 79 32.

Section des cavaliers du Groupement de Lausanne

- **2^e quinzaine de juin**: un vendredi soir de 18h30 à 21h: galop de la Broye : Moudon – Payerne
- **Du 1 au 3 septembre 2005** : week-end aux Franches-Montagnes

■ **2^e quinzaine d'octobre** (si les conditions météorologiques sont bonnes): tour du Mont Pèlerin ou le galop du Rhône

■ **4 novembre 2005**: raclette au Club House du Club équestre de Lausanne, Manège du Chalet-à-Gobet

Début octobre à fin décembre au Manège du Chalet-à-Gobet:

– le lundi soir de 19h00 à 20h00: cours avec le Club équestre de Lausanne

– le mardi soir de 19h00 à 20h00: cours avec la classe I

– le vendredi soir de 19h30 à 20h30: cours avec programme perches, cavalettis, figures de dressage et quadrille

– **le vendredi soir : cours pour débutants et officiers désirant se remettre en selle**

Renseignements et inscriptions : major Claude-Alain Bürgi, ch. du Tabousset 50 b, 1040 Echallens, 024 724 12 30

CENTRE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE MILITAIRE

Programme du 1^{er} semestre 2005

Cours N° 7 16.06.05 à 18h30; **La dynamique de l'élosion d'une réflexion sur la petite guerre, dans la France du XVIII^e siècle** (Sandrine PICCAUD, docteur en histoire)

Sauf avis contraire, les cours d'histoire ont lieu au Pavillon ouest du Centre Général Guisan à Pully. *Demande de renseignements: mail: chpm-pully@bluewin.ch; tél: 021 729 46 44*